



26 avril, 2007

Le comité d'évaluation des emplois sur l'avancement des travaux

Pratiquement terminé

Le comité paritaire d'évaluation des emplois a pratiquement terminé les évaluations. Seuls restent en suspens 2 ou 3 postes pour lesquels le comité devrait statuer dans les prochains jours.

Ajustement économique

Les postes dont l'évaluation a été publiée le 29 janvier ont fait l'objet d'un ajustement de 2% le 15 février 2007 tel qu'il était indiqué au calendrier des paiements disponible sur intranet [ici](#).

Pour ceux qui n'étaient pas dans la liste de janvier, l'ajustement économique a été fait au fur et à mesure que l'évaluation était complétée et ce, même si la liste des emplois n'a pas été ajustée depuis le 29 janvier.

Ainsi, au 26 avril 2007, tous les spécialistes, hormis ceux qui restent en suspens et ceux dont le salaire dépasse le maximum du nouveau niveau salarial, devraient avoir reçu l'ajustement économique rétroactif au 1^{er} janvier 2007.

Équité salariale

Certains des postes créés après 2001 pourraient faire l'objet d'un correctif d'équité salariale. Comme pour l'ajustement économique, les correctifs d'équité ont été appliqués, si requis, au fur et à mesure que les évaluations étaient complétées.

Ces informations sont disponibles [ici](#).

Versements des échelons

Pour l'ensemble des postes dont le salaire de base ne dépasse pas le maximum salarial de leur nouveau niveau, c'est aussi le 26 avril que sera versé l'échelon, rétroactivement au 1^{er} janvier 2007,

tel que prévu à l'article 15.06 de la convention collective.

Régime d'intéressement

C'est aussi le 26 avril que sera versé le montant forfaitaire au chapitre du régime d'intéressement. Rappelons que le pourcentage est de 4,32% (voir [@express](#)).

Mise à jour du site intranet

Le site intranet de l'entreprise devrait être mis à jour dans les prochains jours. Vous y retrouverez, entre autres, le rangement des emplois et les postes créés après 2001 touchés par l'équité salariale. Voir [ici](#).

Les prochaines étapes

Nous sommes aujourd'hui en discussion avec l'employeur pour compléter l'uniformisation des descriptifs d'emploi. Les discussions vont bon train et nous devrions être en mesure de vous informer davantage dans les prochaines semaines.

Des nouvelles personnes ont été nommées afin d'assumer les défis. Les nouveaux membres du comité ont débuté les travaux en janvier dernier afin de se familiariser avec le processus. Le comité a comme mandat principal l'application de la Lettre d'entente 3 et de l'article 32 de notre convention collective. Les représentant-es au sein du comité conjoint sont :

Françoise Bergeron, Conseillère commercialisation
Louise Duquette, Conseillère système de gestion
Ginette Girard, Conseillère systèmes
Daniel Rose, Concepteur dév. informatique
Carole Simon, Conseillère planification & contrôle.

Le Comité de l'évaluation des emplois